

PROGRAMME DE FORMATION

Gérer les droits du conjoint survivant – Paris

La formation que nous vous proposons vise à donner un véritable «mode d'emploi» pour mener à bien cette mission de conseil auprès de vos clients. L'objectif est de connaître et maîtriser les conversations utiles à tenir à vos clients, sur tous les aspects patrimoniaux : civil, fiscal et social...

Date:	13 juin 2024 9h30-17h30
Durée:	1 jour
Type / Prix:	750 €
Prérequis:	<ul style="list-style-type: none">• Connaissances de base du droit des régimes matrimoniaux• Connaissances de base du droits des successions ;• Connaissances de base de la fiscalité successorale
Objectifs:	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les droits fondamentaux du conjoint survivant en matière successorale.• Comprendre et maîtriser les impacts des choix opérés et à opérer dans le cadre du règlement d'une succession, et les conséquences en résultant• Savoir anticiper et préparer les conséquences juridiques du décès

Contenu pédagogique:

LA GESTION DES DROITS LEGAUX

- Le droit au logement
- Le droit à pension
- Les droits successoraux
- L'option
- La conversion de l'usufruit
- L'option ¼ PP
- Cas particuliers

LES GESTION DES DROITS CONVENTIONNELS

- La quotité disponible spéciale
- L'option
- Le cumul des droits
- Les incidences fiscales de l'option
- Le cantonnement
- Les avantages matrimoniaux
- L'action en retranchement

LA GESTION DE L'USUFRUIT

- Les liquidités
- Les créances
- Les biens immobiliers
- Les valeurs mobilières
- Les parts sociales

LA GESTION DE L'INDIVISION

- Définition
- Les règles de gestion
- Les mandats de gestion
- La convention d'indivision

LA GESTION DU PARTAGE

- Le droit de demander le partage
- Le sursis
- L'attribution préférentielle
- L'attribution éliminatoire
- La cession de droits successifs
- La SCI

Heures
reglementaires:

CGPI :
IAS/DDA : 7 heures

Immobilier : 7 heures

Notaires :
7 heures N° d'homologation CSN : en cours d'obtention

Experts-comptables :
7 heures

Format:

Présentiel

Moyen
pédagogique:

Diaporama, énoncés et corrigés des cas pratiques au format PDF

Public visé:

Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Moyen d'evaluation:

Quiz de validation des compétences
acquises

Accessibilité aux personnes
en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

